

Màj: 23/02/21

DUREE :

3h30

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Toute personne devant réaliser des démarches administratives DT/DICT

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous contacter

MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation peut être financée par l'employeur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Apprendre à réaliser les DT/DICT via le Guichet unique

METHODES PEDAGOGIQUES :

Formation essentiellement pratique

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Salle équipée d'une chaise et une table par stagiaire, poste informatique avec connexion internet

Formateur spécialisé en démarches administratives de collectivités

SANCTION DE LA FORMATION :

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Evaluation des acquis lors d'exercices pratiques

CONTENU DE LA FORMATION :

1) Gestionnaire de réseaux exploitant

- DT phase avant travaux,
- DICT phase travaux
- Déclaration, récépissé, réception
- Analyse des réponses.

2) Gestionnaire du réseau déclarant

- Réception des DT DICT par les gestionnaires de réseaux
- Réponse
- Saisie manuelle des demandes de DT DICT

3) Exploitation du logiciel:

- Cartographie des chantiers en cours
- Demande d'arrêté de voirie
- Traitement des ATU
- Archivage des données
- Statistique.